

# CARNETS

**fneeq**   
Fédération nationale  
des enseignantes et  
des enseignants  
du Québec

24  
PRINTEMPS 2011

## DANS CE NUMÉRO

Regroupement privé : de plus en plus dynamique

Regroupement cégep : une convention collective  
ne règle pas tous les problèmes

### DOSSIER RÉUSSITE SCOLAIRE

Santé, sécurité et environnement : notre bilan et nos perspectives

La lutte contre l'homophobie, bien vivante à la FNEEQ

Négociation regroupée : un nouveau contrat de travail à Rimouski

Une campagne de visibilité du XXI<sup>e</sup> siècle

Comité femmes : sur la route des militantes

Internationale de l'Éducation : première conférence des femmes

Vers le 63<sup>e</sup> Congrès de la CSN

Les forums sociaux : lieux de rassemblement des altermondialistes

Journées de réflexion de la CSN :  
pensons maintenant l'éducation de demain !



# Une démocratie à refaire



PHOTO: MATHIE

Plusieurs ont pu avoir le réflexe, face aux soulèvements populaires en Tunisie, en Égypte et au Bahreïn, de trouver confortable la démocratie au sein de laquelle nous vivons. Et, soit, la démocratie constitue un certain rempart contre l'exploitation éhontée, par une petite oligarchie, de l'essentiel des ressources et des richesses produites par une nation.

Mais il n'en est pas moins utile de se rappeler que le principe démocratique, dans les sociétés modernes, souffre d'un profond déficit qui va en s'accroissant.

Pour être authentique, une démocratie doit permettre à celles et à ceux qui l'exercent de poser des choix éclairés et porteurs de conséquences. Or, trois cancers rongent les démocraties modernes, avec plus ou moins de virulence, mais peut-être particulièrement en Amérique du Nord.

Le premier, la capacité pour les citoyennes et les citoyens d'exercer des choix éclairés, repose sur l'accès à une information pertinente, condition incontournable à la possibilité de choisir. Au Québec, au Canada et plus encore aux États-Unis, la concentration du pouvoir médiatique entre les mains d'entreprises à but lucratif qui, partant, défendent politiquement des intérêts bien particuliers, handicape plus que sérieusement cet accès à une information complète. En Europe, des médias de gauche, fondés il y a longtemps et capables de rejoindre le grand public, peuvent relayer des idées progressistes. Pour des raisons culturelles et historiques, ce n'est pas le cas en Amérique du Nord, si bien que l'accès du citoyen ordinaire à d'autres idées que celles de la soupe néolibérale est pour le moins restreint. Comment, dans ces circonstances, croire en la possibilité d'alternatives viables et comment y adhérer? Soutenues par une brochette impressionnante d'économistes sérieux, les idées portées par l'Alliance sociale et par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics n'ont trouvé qu'un écho simpliste et chenu dans les médias québécois. Ces idées ont pourtant été avalisées dans des organisations qui représentent, au bas mot, plusieurs centaines de milliers de personnes, et largement débattues dans leurs rangs! Comment ne pas penser que cette barrière médiatique ne relève pas du parti pris? Comment concevoir une démocratie réelle sans circulation de propositions alternatives?

Le second problème concerne le rétrécissement du registre des possibles politiques. Pour grandir et survivre, les partis politiques ont besoin d'argent, et les subsides viennent surtout, en définitive, de ceux qui en ont et qui gagnent à perpétuer un système économique qui les avantage. Dès lors l'espace politique «finançable» a tendance à se réduire. Voilà en bonne partie pourquoi, au Québec, le Parti Québécois et le Parti libéral, au-delà de la question nationale, se ressemblent beaucoup. Témoin aussi de cette situation, la timidité des réformes qu'a pu se permettre le président démocrate Barack Obama. Contraints par des impératifs de financement, les partis politiques ne peuvent se permettre d'aller trop loin dans les changements proposés.

Finalement, il faut citer l'éloignement grandissant du citoyen du pouvoir réel. Les gouvernements nationaux agissent dorénavant dans un contexte mondialisé où les forces économiques occultent le pouvoir politique local, ce qui rend le vote individuel bien éloigné de la gouvernance réelle.

Dans ce contexte, il nous apparaît important de souligner le formidable travail de sensibilisation et d'information mené par l'Alliance et la Coalition, cet hiver, en prélude à la magnifique manifestation du 12 mars. Plusieurs syndicats de la FNEEQ ont eu à cœur de préparer la mobilisation par une kyrielle d'activités visant à diffuser cette idée fondamentale que d'autres choix sont possibles: il s'agit peut-être d'un travail pour l'instant souterrain,

mais il compte pour beaucoup. En face d'un déficit démocratique qui pourrait facilement décourager, il s'agit d'un travail essentiel de première ligne, qui peut seul permettre d'espérer.

**Jean Trudelle, président de la FNEEQ**

- 3 Regroupement privé : Un regroupement de plus en plus dynamique**
- 5 Regroupement cégep : Une convention collective ne règle pas tous les problèmes**
- 8 DOSSIER RÉUSSITE SCOLAIRE**
- 16 Santé, sécurité et environnement : Notre bilan et nos perspectives**
- 17 La lutte contre l'homophobie, bien vivante à la FNEEQ**
- 18 Négociation regroupée : Un nouveau contrat de travail à Rimouski !**
- 19 J'enseigne à l'université et... Une campagne de visibilité du XXI<sup>e</sup> siècle**
- 20 Comité femmes : Sur la route des militantes**
- 21 Internationale de l'Éducation : Première conférence des femmes**
- 22 Vers le 63<sup>e</sup> Congrès de la CSN !**
- 25 Les forums sociaux : Lieux de rassemblement des altermondialistes**
- 26 Journées de réflexion de la CSN : Pensons maintenant l'éducation de demain !**

**CARNETS** est une publication de la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente près de 27 000 membres dans les cégeps, les établissements privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

#### FNEEQ-CSN

1601, av. De Lorimier, Montréal (QC) H2K 4M5  
Tél. : 514 598-2241 – Téléc. : 514 598-2190  
fneeq.reception@csn.qc.ca – www.fneeq.qc.ca

**Rédactrice en chef :** Micheline Thibodeau  
**Coordination et rédaction :** France Désautniers  
**Révision :** Ariane Bilodeau  
**Collaborations :** Isabelle Bouchard, Dominique Dubuc, Odette Lefrançois, Carole Morache, Gérald Pageau, Laval Rioux, Kathrynne Savard, Caroline Senneville, Claire Tremblay, Jean Trudelle, Claude Vaillancourt  
**Photo de la couverture :** Catherine Lefebvre  
**Graphisme :** Brunel Design, Dominique Cloutier  
**Impression :** Opale impressions  
**Tirage :** 8 800 exemplaires  
**Dépôt légal :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives du Canada. ISBN-13 978-2-923606-18-7  
Cette publication est imprimée sur du papier fait de fibres recyclées. **Notre forêt nous tient à cœur.**

# Un regroupement de plus en plus dynamique

L'arrivée de cinq nouveaux syndicats, depuis l'automne 2007, la mobilisation accrue lors des négociations, incluant le vote de journées de grève, la parution d'un Carnet pour le regroupement privé, la campagne de visibilité pour les syndicats, l'implication de plus en plus importante des membres aux différentes instances et aux comités de la fédération et, finalement, l'adoption, au printemps 2010, de la proposition d'harmonisation des conventions collectives pour nos syndicats; voilà qui démontre bien le dynamisme grandissant au sein du regroupement privé!



PHOTO: NATHB

## **Odette Lefrançois**

*Déléguée à la coordination du regroupement privé*

De l'automne 2007 à l'automne 2010, le regroupement privé s'est enrichi de cinq nouveaux syndicats, incluant les membres des syndicats du Collège Champagneur de Rawdon, du Campus Notre-Dame-de-Foy de Saint-Augustin des Desmaures, du Collège Mont-Saint-Louis de Montréal, de la *Queen of Angels Academy* de Dorval et, finalement, des enseignantes et des enseignants de musique de l'École Villa Maria de Montréal.

À l'image du regroupement privé, les syndicats qui se joignent à nous ont des cultures et un environnement très diversifiés. Ils ont cependant en commun le besoin d'un encadrement et d'un suivi syndical. Pour le personnel qui n'avait jamais été syndiqué, les défis sont encore



PHOTO: CATHERINE LEFEBVRE

plus importants. En effet, il y a peu de vie syndicale possible en l'absence d'une convention collective; c'est pourquoi la négociation de celle-ci monopolise presque toutes les énergies du nouveau syndicat.

## **La mobilisation**

L'arrivée de ces cinq nouvelles entités syndicales ne constitue pas en soi la source première du dynamisme de nos syndicats. Déjà, la

coordination avait fourbi ses armes pour susciter une plus grande cohésion au sein du regroupement. En leur fournissant des outils de négociation, entre autres, par des comparatifs de conventions, les syndicats moins bien « nantis », se donnaient comme objectif d'améliorer leurs conditions de travail. Lors des réunions du regroupement, beaucoup de discussions ont tourné autour de cette question : les gains des uns doivent profiter aux



PHOTO: CATHERINE LEFEBVRE

autres. Mais négocier de meilleures conditions rencontre souvent l'opposition de la partie patronale. Et c'est une mobilisation plus active qui a très souvent fait la différence. En effet, il n'est plus rare maintenant de voir des assemblées générales voter des journées de grève comme moyens de pression, ce qui dans le passé ne se produisait pas souvent, pour ne pas dire rarement. Sans avoir toujours eu à exercer la grève, il n'en demeure pas moins qu'à chaque fois, la négociation a débloqué et l'entente de principe a été obtenue.

### **L'implication au sein de la fédération**

Les membres du regroupement démontrent également un intérêt accru pour les activités de la fédération. Un syndicat local actif pouvant compter sur des conditions de travail meilleures peut plus facilement s'ouvrir aux diverses activités de la fédération. La présence au congrès de la FNEEQ du printemps 2009 des dix-neuf membres et des treize syndicats qui y ont assisté, qui ont participé activement aux discussions et qui se sont exprimés

sur leur réalité d'enseignantes et d'enseignants du primaire et du secondaire, démontre bien cette nouvelle vitalité. De plus, tous les postes disponibles aux membres du regroupement privé ont été comblés, assurant ainsi une représentativité à la fédération. Quant aux différentes formations offertes, soit par les conseils centraux, soit par la FNEEQ, sont dorénavant courues par les syndicats.

### **La résolution du printemps 2010**

Enquête sur la violence en milieu de travail, campagne de visibilité pour sensibiliser les membres au rôle essentiel de leur syndicat, participation très active aux réunions du regroupement, outils de négociation, stratégies de mobilisation : toutes ces activités ont amené le regroupement privé à effectuer un tournant majeur au printemps 2010. Il faut, pour pleinement en saisir l'impact, se rappeler qu'il existe autant de conventions collectives différentes qu'il existe de syndicats; que chaque établissement est différent tant par sa situation géographique, ses effectifs étudiants ou

sa santé financière, qu'il faut tenir compte de tous ces facteurs quand vient le temps de négocier. Malgré cela, les membres du regroupement privé ont décidé d'adopter une proposition qui stipulait :

*« Que les membres du regroupement privé mandatent la coordination afin de mettre en place un processus d'élaboration de demandes communes, en collaboration avec les personnes conseillères, portant sur les sujets suivants :*

- les droits parentaux;
- les activités syndicales, incluant les libérations;
- les différents types de congé (congés sociaux, congés de maladie, congés différés). »

Cette nouvelle orientation constitue une étape importante vers une plus grande harmonisation des conventions collectives. Bien évidemment, cette démarche exigera une coordination étroite entre les syndicats et leur personne conseillère, mais nous croyons que le partage d'information et le dynamisme qui animent en ce moment nos syndicats, est présage d'une nouvelle solidarité et d'une plus grande unité. ■

# Une convention collective ne règle pas tous les problèmes

Bien que le chantier de la négociation soit terminé, le regroupement cégep sera mobilisé par les suites de la négociation au cours des prochains mois. Production du bilan de la négociation, mises à jour des guides de convention, session de formation sur les modifications des dispositions de la convention, etc. Toutefois, au-delà de ce travail immédiat, les travaux des comités de la convention s'intensifieront et d'autres dossiers, dont certains sont exposés dans cet article, monopoliseront nos énergies. Puis, dans les prochaines années, nous aurons à mener une réflexion plus large sur l'ensemble de notre profession afin de préparer la prochaine négociation.



PHOTO MICHEL GÉROUX

**Micheline Thibodeau**

Vice-présidente de la FNEEQ  
Responsable du regroupement cégep

## Une nouvelle convention collective...

Nous sommes au terme du processus de négociation. Une négociation dite ciblée qui s'est déroulée en Front commun, le plus large de l'histoire syndicale des secteurs public et parapublic. Nous avons bien sûr réglé certains problèmes de lourdeur de la tâche, dans un horizon de cinq ans, puisque les nouvelles ressources seront ajoutées graduellement. Nous avons, dans le cadre d'une négociation pour laquelle nous nous étions volontairement donné un échéancier serré, référé à plusieurs comités paritaires des problèmes dont les solutions demandent des analyses complexes, entre autres, la tâche en Soins infirmiers



PHOTO BRUCE TODDMS

et dans les techniques lourdes de la santé, les conditions de travail des enseignantes et des enseignants chargés de cours à la formation continue, l'impact sur la tâche de l'arrivée de plusieurs jeunes ayant des troubles d'apprentissage, de déficit d'attention ou de santé mentale, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous avons aussi amélioré la rémunération en début de carrière. Par ailleurs, l'actualisation de la convention au regard des tâches des coordinations départementales a été une contrepartie potentiellement coûteuse, si nous ne sommes pas vigilants.

Le processus menant à l'écriture des dispositions de l'entente de principe a été long et ardu. Certaines modifications étaient complexes et ont demandé du temps de réflexion et des travaux complémentaires, par exemple, les dispositions concernant le calcul de l'ancienneté et de l'expérience et l'avancement accéléré dans les premiers échelons. Par contre, d'autres problèmes ont été résolus par des mesures transitoires, comme l'ajout de 92 enseignants équivalents temps complet pour l'année 2010-2011. Enfin, la compréhension d'ajouts de ressources pour l'encadrement des étudiantes



PHOTO: BRUCE TODDMS

et des étudiants a causé des difficultés d'application importantes.

Le regroupement cégep a dû mettre de la pression pour accélérer le processus de transposition en texte conventionné des éléments de l'entente de principe. Ce fut efficace. Nous avons réussi à terminer les travaux dans les délais qui permettent le processus de la distribution des ressources enseignantes entre les collègues et ensuite entre les départements pour l'année 2011-2012.

Concernant l'épineux dossier des échelons 18-19-20, c'est une intervention de la présidente de la CSN auprès de celle du Conseil du trésor qui a permis de régler le problème, du moins à court terme.

### **n'empêche pas le grand retard dans l'évaluation de notre catégorie d'emploi**

Le processus d'équité salariale a comme objectif d'assurer un salaire équivalent à des femmes occupant des emplois équivalents à des emplois masculins. Pour y arriver, les catégories d'emplois masculines et féminines ont été évaluées à la suite d'une entente entre l'intersyndicale et le Conseil du trésor sur une méthode d'évaluation. Cette opération terminée, les correctifs salariaux ont été apportés rétroactivement à 2001. La loi prévoit que, à tous les cinq ans, il faut procéder à une opération de maintien de l'équité. Les enseignantes et les enseignants de cégep ont été classés parmi les catégories sans prédominance appelée

aussi catégorie mixte. De ce fait, notre catégorie n'a pas été évaluée par la nouvelle grille convenue. Cette évaluation devait se faire après les travaux d'équité, puis après le décret de 2005 et maintenant le Conseil du trésor nous dit que ce sera après les travaux de maintien de l'équité salariale. Espérons que cette fois, il tiendra parole car notre patience dépasse le seuil de la tolérance.

### **n'empêche pas les problèmes de distorsion de la structure salariale**

Par ailleurs, pendant que les travaux de « clause à clause » se déroulaient, l'opération « maintien de l'équité salariale » imposée par la Loi sur l'équité salariale a eu comme conséquence de réduire encore une fois l'écart entre l'échelon 17 et les échelons des détenteurs de maîtrise et de doctorat. Ces derniers échelons n'étant pas partagés pour celles et ceux qui enseignent dans les commissions scolaires, les correctifs du maintien de l'équité ne s'y appliquent pas. Rappelons que les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire forment une catégorie féminine alors que celles et ceux des cégeps forment une catégorie mixte.

La situation est inacceptable quand on sait que l'enseignement collégial relève de l'enseignement supérieur. Difficile d'accepter d'être à la remorque des enseignants du primaire et de secondaire; on comprendrait mieux de l'être à celle des professeurs d'université!

### **n'empêche pas les problèmes de recrutement et de maintien en emploi**

Le comité de négociation a mené une enquête auprès des syndicats du regroupement cégep afin de mieux connaître la situation d'embauche

et de maintien en emploi des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants.

Parmi les causes évoquées, mentionnons l'embauche massive en raison des nombreux départs à la retraite ou de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants. Aussi, dans plusieurs disciplines, les meilleures conditions de travail et surtout de rémunération pour des emplois demandant les mêmes qualifications jouent en notre défaveur.

Les conséquences de cette situation sont nombreuses, en voici quelques-unes : manque de stabilité des équipes départementales, report de cours le soir ou encore à une session ultérieure, scissions de tâche pour permettre soit des surtâches pour certains enseignants ou l'embauche de retraités sans compter l'engagement de personnes n'ayant pas les exigences requises pour l'emploi.

Considérant que la situation est grave et qu'elle risque de se détériorer dans les prochaines années, nous avons présenté le résultat de nos travaux au Comité patronal de négociation des collègues (CPNC), demandant l'ouverture d'un chantier sur l'ensemble du problème.

## n'empêche pas des ouvertures arbitraires de centres d'études collégiales

Nous avons toujours favorisé l'ouverture de centre d'études lorsque l'accès à l'enseignement supérieur était en cause. L'immensité du territoire québécois, ne doit pas constituer, lorsque c'est possible, un obstacle à l'accès aux études collégiales. Nous menons des travaux depuis plus de vingt ans pour que les programmes soient correc-

tement financés sur l'ensemble du territoire, peu importe le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits. Nous avons toujours soutenu que ce n'est pas aux professeurs des régions de payer de leurs conditions de travail pour garantir l'accès aux études. Les étudiantes et les étudiants ne doivent pas non plus en faire les frais par une qualité de services (orienteurs, psychologues, aide à l'apprentissage, bibliothèque, etc.) réduite.

C'est la raison pour laquelle nous avons conclu une première lettre d'entente pour le Centre d'études de Chibougamau, reconnaissant les particularités propres à un centre d'études en région éloignée.

C'est la raison pour laquelle nous avons formé le comité «des petites cohortes», afin d'analyser à fond la situation et de proposer des solutions. Certaines sont venues dans le règlement de la convention collective.

C'est la raison pour laquelle nous avons déposé des griefs à La Tuque

et à Mont-Tremblant parce que des enseignantes et des enseignants dispensant de l'enseignement régulier avaient les conditions de travail de celles et de ceux de la formation continue. Nous sommes à régulariser la situation par lettres d'entente.

Voilà maintenant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise l'ouverture des centres d'études, non plus pour favoriser l'accès à l'enseignement collégial, mais pour qu'un collègue s'approprie les effectifs d'un autre collègue situé dans une zone limitrophe. C'est notamment le cas du centre de Vaudreuil qu'ouvrira le Collège de Valleyfield. Après avoir demandé une rencontre avec les personnes en charge du dossier, la réponse est venue : la décision a été prise en haut lieu, point à la ligne.

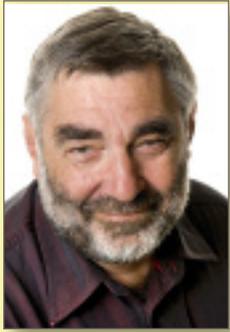
Bien sûr, nous n'en resterons pas là, pas plus dans ce dossier que dans les autres chantiers qui nous tiennent à cœur et qui ont une incidence directe sur la qualité de l'enseignement collégial.

Il est important de souligner qu'une telle démarche demande un engagement accru de la part des syndicats. C'est à un exercice conjoint de coordination que sont conviés les syndicats et les personnes conseillères syndicales pour travailler de concert à cette finalité. Nous croyons que le regroupement et les syndicats qui le composent sont prêts à relever ce nouveau défi, qu'ils en seront plus forts et, plus important encore, que les membres des syndicats locaux en bénéficieront directement par de meilleures conventions collectives. ■



PHOTO: BRUCE TOOMBS

**La réussite scolaire a toujours été un sujet de préoccupation majeure dans le monde de l'éducation. Elle l'est devenue encore davantage au sein des sociétés modernes, où le « savoir » est devenu un passeport incontournable d'épanouissement social : difficile aujourd'hui d'imaginer, pour un jeune sans une solide formation qualifiante, la perspective d'une vie satisfaisante, autonome et gratifiante, ainsi qu'une participation pleine et entière à la vie citoyenne.**



**Jean Trudelle**

Président de la FNEEQ

Responsable du comité école et société

Or, les chiffres du décrochage scolaire (au secondaire) sont inquiétants et ceux de l'abandon scolaire (cégeps et universités) le sont tout autant. Dans l'ensemble du Québec, entre 2004 et 2008, 59,1% des jeunes ont obtenu leur DES ou leur DEP après 5 ans et 70,5% après 7 ans<sup>1</sup>. C'est dire que 3 jeunes sur 10 se retrouvent sans même un diplôme de secondaire à l'âge de 17 ans! Au cégep, les taux d'obtention de diplôme ne sont guère plus reluisants. Déjà, moins de 60% des finissants du secondaire accèdent au collégial; les taux d'obtention des diplômes, deux années après le temps prévu, avoisinent bon an mal an les 60%.

S'il existe un consensus en éducation actuellement, c'est certainement celui qu'il faut faire mieux au chapitre de la réussite scolaire. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

## Un dossier complexe

La problématique en elle-même est complexe. Il est universellement admis que les facteurs de persévérance

et de réussite scolaire sont multiples et interreliés parfois de manière complexe. On peut certes identifier des éléments plus déterminants que les autres (le milieu socio-économique, par exemple), mais il reste que les mesures à préconiser pour améliorer les choses ne peuvent être que systémiques, et que, compte tenu de l'ampleur du problème, elles nécessitent un investissement social important... investissement qui suppose nécessairement, au départ, un effort financier non négligeable.

Le consensus social à l'égard de l'urgence d'agir reste donc diffus et, dès qu'on entre dans le champ du « comment », les avis divergent. Ainsi, le gaspillage social que constituent des taux d'abandon et d'échecs élevés, ou de faible taux de persévérance, ne génère pas spontanément une volonté politique et sociale à la mesure du problème.

Pire: le contexte sociopolitique ne favorise pas une réflexion ouverte et citoyenne sur l'ensemble de la ques-



Or dans la dernière chronique du comité école et société, on signalait qu'un « sondage Senergis - Le Devoir, réalisé en décembre 2010, montre que la première priorité pour les Québécois est la santé alors que l'éducation n'arrive au premier rang que pour 6% des répondants. C'était aussi le cas en 2008 dans un sondage semblable. À ce moment, c'était l'économie et l'emploi qui arrivaient en première place avec 35% des répondants et la santé était citée par 29%<sup>2</sup>. »

tion. À titre de seul exemple, citons la présence d'un réseau d'écoles sélectives (privées, ou publiques à projets particuliers), qui accentue le problème du décrochage dans des segments les plus vulnérables de la population.

L'environnement politique actuel ne facilite pas non plus les choses. Amener plus de jeunes à la réussite coûterait nécessairement cher, à un moment où les gouvernements de droite veulent plutôt réduire les dé-



penses publiques. Ce qui les amène, selon nous, à chercher des solutions de façade (des réformes pédagogiques, de structures ou de gestion). Ce qui les pousse aussi, parfois, à vouloir culpabiliser les parents, les jeunes des milieux défavorisés eux-mêmes. Ou alors les professeurs, alors que nous n'avons qu'une obligation de moyen, déjà fort restreinte compte tenu de nos conditions de travail. Ce qui les conduit aussi, à «privatiser», par le moyen de partenariats public-privés sociaux, la lutte au décrochage. Par ailleurs, en parallèle, des problématiques nouvelles se dessinent : attitude clientéliste des étudiantes et des étudiants, surnotation, apparition de fondations privées dans le décor, etc.

Le tableau est sombre, mais il reste que l'on ne peut pas, comme fédération d'enseignantes et d'enseignants, ne pas se sentir interpellés. Nous devons souscrire à l'impératif social d'une amélioration des taux

de réussite et de persévérance scolaire, et nous devons nous commettre sur les grandes lignes des actions à poser dans ce domaine. C'est le sens du mandat adopté lors du congrès de la FNEEQ, en juin 2009.

### Comment allons-nous travailler ?

Un premier survol de la problématique de l'abandon et du décrochage scolaire a été soumis au conseil fédéral de décembre. Le dossier spécial du présent Carnets propose des réflexions sur quelques facettes de la question.

Pour le comité école et société, il importe dans un premier temps, de débayer le terrain des responsabilités respectives qui incombent aux différents intervenants de l'éducation : l'État, les parents, les enseignantes et les enseignants, les établissements, la société civile et, il va sans dire, l'étudiante ou l'étudiant lui-même.

Ce premier exercice devrait nous permettre de mieux situer, ensuite, les orientations que pourra prendre la fédération dans ce dossier.

Compte tenu de l'ampleur de ce dernier, le comité école et société va mettre en place, pour la fin d'avril, un cadre informel de consultation et de discussions, avec les membres des trois regroupements, sur la base d'une première mouture des orientations à adopter pour une approche syndicale de la réussite. Le mois de mai sera consacré aux ajustements nécessaires, avant que les recommandations soient soumises au bureau fédéral, puis au conseil fédéral de juin 2011. ■

<sup>1</sup> Source : Michel Perron, Conférence donnée à l'Institut national d'administration publique, 10 décembre 2009

<sup>2</sup> Bélair-Cirino, Marco, « La santé, priorité des Québécois » Le Devoir, 28 décembre 2010.

## Au collégial : une obligation de moyens non de résultats !



**Isabelle Bouchard**  
Comité école et société FNEEQ

**Une fois ce postulat – toutes les étudiantes et tous les étudiants peuvent réussir – et son corolaire – c'est l'étudiante ou l'étudiant qui réussit – énoncé, force est de constater que les efforts considérables déployés pour la réussite au collégial ne se sont pas traduits en une réussite universelle. Certes, nous souhaitons la réussite de tous nos étudiantes et nos étudiants, mais certains y parviennent et d'autres pas.**

*« Si l'on ne postule pas que les êtres que l'on veut éduquer sont éducatibles, il vaut mieux changer de métier. »  
Philippe Meirieu<sup>1</sup>*

La démocratisation de l'éducation supérieure est sans conteste une victoire importante pour notre société. Toutefois, dans les faits, cette plus grande accessibilité ne provoque pas par la réussite universelle des effectifs étudiants qui fréquentent nos

cégeps. En effet, même si on travaille avec force, passion et professionnalisme, 40% n'obtiendront pas leur diplôme dans les délais prévus.

### Les mesures d'aide à la réussite

Et pourtant, les collèges ont mis en place, par le biais des plans d'aide à la réussite, une myriade de moyens pour soutenir les étudiants. Pensons aux formules de tutorat par les pairs, aux ajustements des horaires,

aux cours de mise à niveau, aux ateliers de réussite, aux visites industrielles, aux salles d'étude, etc. Il faut aussi considérer que le soutien individuel offert par les enseignantes et les enseignants (heures de disponibilité, réponses aux courriels, etc.) est déjà important et que celles et ceux qui en profitent en sont somme toute satisfaits.

<sup>1</sup> [http://www.meirieu.com/ DICTIONNAIRE/educabilite.htm](http://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/educabilite.htm)



Pour excellentes, utiles et nécessaires qu'elles soient, chacune des mesures d'aide a ses limites. Prenons l'exemple des centres d'aide, qui se sont multipliés depuis quelques années. Il arrive qu'un étudiant soit invité concomitamment à fréquenter six centres d'aide: en français, en langue seconde, en philosophie, en mathématiques, en méthodologie et, parfois, en formation spécifique. On peut déjà se dire que, si un jeune a besoin d'aide sur autant de sujets différents, son parcours risque fort d'être difficile! Isolément, l'existence de chaque centre d'aide est tout à fait louable, mais leur multiplication peut être problématique. Les étudiantes et les étudiants en difficulté doivent faire le choix entre des centres d'aide dont les horaires de fréquentation sont parfois en conflit, et ce, en fonction de leurs propres difficultés. Ce choix implique qu'ils soient en mesure d'identifier leurs propres faiblesses, ce qui n'est pas toujours évident.

De manière plus fondamentale, s'assure-t-on de prendre en considération que la motivation s'acquiert souvent en fonction de la tâche à accomplir? N'est-ce pas un trop lourd défi pour un étudiant de s'attaquer à l'ensemble de ses lacunes? S'il peut recevoir un enseignement individualisé, peut-il alors questionner la pertinence d'aller en classe? L'ensemble de ces mesures profitent-elles vraiment à ceux qui en ont le plus besoin? Devrait-on les rendre obligatoires?

### Les limites de notre contrat de travail

Il est remarquable que certains veuillent rendre les enseignantes et les enseignants imputables de la réussite, une volonté qui se transforme parfois en véritable pression. Or, faut-il rappeler que l'étudiante

ou l'étudiant reste le principal responsable de sa réussite? Nous ne pouvons avoir qu'une obligation de moyens, et il faut aussi tenir compte des limites de nos conditions de travail.

Dans les faits, un enseignant de cégep peut avoir à sa charge 160 étudiants, ce qui laisse, de toute évidence, très peu de place pour un encadrement authentique de ceux-ci. Le plus souvent, l'aide aux étudiants se fait à l'extérieur de la classe. C'est à se demander si celle-ci est encore le principal lieu d'apprentissage, du développement et de la réussite? Est-ce que les difficultés des étudiants sont si différentes de l'un à l'autre?

### L'effet du système

Si l'ensemble des mesures pour aider la réussite ne produisent pas tous les effets souhaités, ce n'est peut-être pas seulement imputable aux limites intrinsèques de celles-ci. D'autres facteurs, tels les effets du travail rémunéré, doivent aussi être considérés. Dans la société moderne, on pousse très tôt les jeunes à la consommation et il ne faut pas se surprendre de leur propension à privilégier un travail rémunéré. Les collégiennes et les collégiens sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi, ce qui explique en partie pourquoi le temps de diplomation a tendance à s'allonger. Le véritable drame, ce n'est peut-être pas de ne pas obtenir son diplôme dans le temps requis. C'est de ne pas l'obtenir du tout!

Au-delà de ces considérations, il nous faut aussi réfléchir aux exigences reliées à la réussite. L'intérêt pour les études, la confiance en soi et la motivation, c'est bien connu, s'acquiert lentement au fil du parcours scolaire. Or le cégep arrive assez tard dans ce parcours et il est

difficile pour l'appareil collégial de combler un retard chez les étudiantes et les étudiants admis.

Par ailleurs, en 2008, dans un souci d'une plus grande accessibilité, les exigences et les conditions d'entrée au cégep se sont assouplies, sans pour autant que soient mis en place des mesures de suivi des conséquences de cette opération. Dans ce contexte, il est difficile de savoir si les lacunes de préparation sont effectivement compensées par «l'effet collégial». Dans un autre registre, on peut noter que les exigences d'entrée sur le marché du travail, pour les finissantes et les finissants de DEC techniques, sont aussi de plus en plus élevées. Les programmes ont été ajustés en conséquence, ce qui fait que les critères de performance sont de plus en plus pointus et les exigences de réussite souvent rehaussées.

L'ensemble de la situation, au collégial, génère un danger que nous estimons plus qu'important. Les besoins actuels du marché du travail (comme l'indiquent les taux de placements faramineux dans les programmes techniques) sont énormes. Il y a fort à parier que les pressions vont continuer à s'exercer sur le système collégial pour qu'il «produise» davantage. Comment cela se traduira-t-il concrètement? Voudra-t-on accentuer pernicieusement le glissement vers une obligation de résultats au lieu d'une obligation de moyens, via les plans de réussite, les redditions de compte de nature exclusivement quantitative ou même une paie au mérite évoquée par certains? Collectivement, quel véritable sens voulons-nous donner à la réussite? Diplômer? Diplômer dans les délais prévus? Apprendre, se développer, s'humaniser? Une réflexion s'impose... et c'est urgent! ■



# Dans les écoles privées : sélection et équité

Au Québec, le taux élevé de décrochage est devenu une préoccupation sociale importante. Il est souvent associé à certaines polyvalentes en milieu urbain, surpeuplées et aménagées dans des lieux inhospitaliers, où se concentrent des problèmes qui ont attiré l'attention : taxage, consommation de drogue, indiscipline. Devant ces constats navrants, répercutés par les grands médias, plusieurs parents hésitent à envoyer leurs enfants à l'école publique. On a ainsi assisté depuis une dizaine d'années à un déplacement notable des effectifs scolaires du public vers le privé, ce qui sépare davantage les élèves faibles des élèves forts. Un changement amplifié par certaines écoles publiques qui, voulant émuler la formule du privé, ont créé des programmes particuliers et sélectifs. Socialement, gagne-t-on à cette forme de ségrégation ?



PHOTO : ATTAC QUÉBEC

**Claude Vaillancourt**  
Comité école et société FNEEQ

L'école privée est devenue pour plusieurs le canal privilégié de la réussite. En payant pour l'éducation de leurs enfants, les parents seront presque assurés d'une importante plus-value : leur garçon ou leur fille sortira de l'école secondaire qualifié et diplômé. Certes, le succès n'est pas garanti et les élèves ne devront pas négliger de fournir de bons efforts. Mais l'école privée, selon son propre discours, s'assurera de créer un climat favorable à l'étude et à l'épanouissement intellectuel. Le marketing intensif de plusieurs de ces écoles va dans ce sens : « Un présent pour le futur », « une école de vie... pour la vie! », « Une référence internationale », « respect, responsabilité, autonomie, rigueur et fierté », disent les slogans de quelques grandes écoles privées de Montréal. Ces écoles vendent donc une image de marque basée sur la

notion d'excellence, jalonnée même parfois par la réussite étalée de quelques anciens célèbres.

La réalité de l'école privée au Québec est bien sûr plus complexe, comme permet de le constater la diversité des établissements des syndicats membres du regroupement privé de la FNEEQ. Ainsi, les vocations de ces écoles sont très diverses : si certaines sont très sélectives, plusieurs autres, surtout en région, acceptent la plupart des élèves. D'autres encore se spécialisent pour des élèves en difficulté d'apprentissage, ou enseignent, au collégial, des techniques de pointe. Les visages de la réussite sont donc multiples dans ces établissements aux objectifs différents.

## Vers une école véritablement inclusive

Mais il reste que les pratiques sélectives posent de façon plus large la question de la réussite. Répétons qu'elles ne sont d'ailleurs pas le seul lot de l'école privée : plusieurs écoles publiques ont créé des programmes eux aussi hautement contingentés, qui accentuent le problème.

Les bons élèves sont ainsi retirés toujours en plus grand nombre du cursus régulier de l'école publique qui se retrouve avec une concentra-

tion forte d'élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Sans les élèves doués, qui sont une stimulation pour leurs camarades moins motivés, avec des enseignantes et des enseignants dont la tâche se complique et devient plus épuisante parce qu'ils font face à une plus grande disparité d'élèves aux besoins divers, plusieurs écoles publiques n'ont plus les conditions idéales pour assurer la réussite à la majorité — même si elles y parviennent malgré tout. Quant aux élèves doués, gagnent-ils vraiment à suivre un parcours particulier ? Rien ne semble le prouver.

Le système sélectif transforme aussi de manière insidieuse la notion même de la réussite. Celle-ci se déplace : au lieu d'être la sanction d'une fin de parcours scolaire, elle devient associée à une condition d'entrée, témoins les tests d'admission des écoles les plus prestigieuses — trop longtemps mises en valeur par des palmarès comme celui de la revue *Actualité*, dont on se réjouit de la disparition. Ces tests demandent une préparation spéciale et se transforment en épreuve initiatique : celle ou celui qui les réussit non seulement fera la preuve de ses grandes capacités intellectuelles, mais sera retiré du parcours perçu comme risqué dans les grandes polyvalentes, et



profitera d'un environnement qui facilitera son succès.

À l'intérieur de ce système, l'élève devra se préoccuper de sa cote R qui lui permettra, si elle est suffisamment élevée, d'avoir accès aux facultés contingentées des universités. Cette cote de rendement crée une hiérarchie de la réussite en déterminant les plus méritoires parmi les diplômés. De nombreux élèves demeurent préoccupés par cette cote R qui les encourage non seulement à réussir, mais à réussir mieux et aux dépens des autres.

Plusieurs plaident en faveur de ce moyen de résoudre le problème complexe de l'admission dans les programmes contingentés. Notre idée n'est pas de lancer un débat, malgré le fait qu'il faudrait peut-

être l'entreprendre un jour. Mais nous pouvons constater à quel point la sélection a créé un système scolaire à deux vitesses, qui pose de façon très différente la question de la réussite. D'une part, dans les écoles publiques non sélectives, les élèves évoluent dans un milieu privé de ses bons éléments ; la réussite y est surtout vue comme la simple obtention d'un diplôme, ce qui n'est jamais gagné, étant donné le haut niveau de décrochage scolaire. D'autre part, dans les écoles sélectives, la réussite est facilitée par des conditions avantageuses, mais se trouve dramatisée pour certains par une concurrence plus nette entre les élèves.

Sûrement avons-nous échoué, jusqu'ici, à concevoir et à mettre en place un système scolaire équita-

ble, qui accorde une chance égale à toutes et à tous et qui donne le même sens au mot « réussite ». Il faudrait donc continuer, ainsi que nous l'avons fait à diverses reprises, à remettre en question le système de sélection des élèves, largement pratiqué dans certaines écoles privées, quitte à ce que les enseignantes et les enseignants de ces écoles perdent l'avantage d'enseigner à des classes formées majoritairement de jeunes privilégiés.

La position de la FNEEQ, qui consiste à intégrer progressivement les écoles privées au réseau public, tout en éliminant la sélection, permettrait d'accomplir un pas important dans l'établissement d'un système scolaire plus juste. ■

## À l'université : refaire ses devoirs

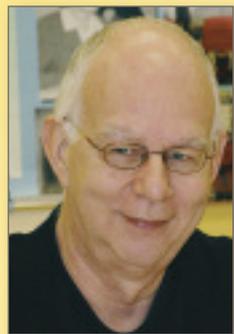


PHOTO: FRANCE DESAULNIERS

**Laval Rioux**

Comité école et société FNEEQ

**Peut-on, en 2011, concevoir l'université québécoise de la même manière qu'il y a 40 ans ? Depuis la Révolution tranquille, plusieurs changements majeurs se sont produits autour du monde universitaire. La FNEEQ réclame depuis longtemps des États généraux sur l'avenir des universités afin de permettre une mise à jour des missions de ces dernières, missions qui peut-être ne peuvent plus se décliner de la même manière dans une société du savoir.**

Nous ne nous arrêterons ici que sur les effets d'un seul de ces changements qui a un lien direct avec la réussite : l'augmentation importante des effectifs étudiants. Fini le temps où l'université pouvait n'ambitionner qu'à la formation d'une élite restreinte, dans une société qui n'en avait pas besoin davantage. À partir des besoins du marché du travail jusqu'à l'ambition légitime

des jeunes de trouver pleinement leur place dans la société, tout concourt aujourd'hui à faire des études universitaires le lot d'une fraction grandissante de la population. À cet égard, la démocratisation souhaitée lors de la fondation de l'Université du Québec est loin d'être achevée. Comment l'université répond-elle à cette demande accrue ? Qu'en est-il, dans ce nouveau contexte, de sa mission d'enseignement ?

### Un rendez-vous manqué

La première observation qui frappe dans l'évolution du monde universitaire, c'est l'accent nouveau mis

sur la recherche aux dépens, disent certains, de l'enseignement. Aux prises avec un « mal financement », mais lancées par ailleurs dans une concurrence effrénée à la « clientèle », les universités semblent accorder une importance prioritaire à la recherche, à son financement et à sa commercialisation. Pourtant, l'évolution exponentielle du savoir humain éloigne d'autant les premiers pas universitaires du savoir de pointe, alors que l'on devrait accorder une importance accrue à la formation de départ.

Traditionnellement, l'étudiante ou l'étudiant universitaire est considéré comme entièrement autonome



me et seul responsable de sa réussite. Ceci étant, rien n'empêche les établissements d'offrir des services d'accompagnement où les services aux étudiants, les responsables académiques, les enseignantes et les enseignants ont leur part de responsabilité. Cependant, dans le milieu universitaire, force est de constater que les ressources de soutien et d'encadrement ont évolué de façon inégale. Les auditoriums remplis de dizaines et de dizaines d'étudiantes et d'étudiants restent monnaie courante dans les grosses universités. Les chargés de cours, dorénavant responsables de plus de 50% de la formation au premier cycle, ne disposent souvent pas des espaces physiques nécessaires pour les rencontrer.

Pourtant, les chargés de cours revendiquent depuis longtemps de meilleures conditions d'enseignement, gage de meilleures conditions d'apprentissage. Déjà, au début des années 1990, ils ont amorcé une réflexion sur les conditions de réussite, analyse qui a mené à la mise en place des programmes d'intégration pédagogique, d'abord à l'UQAM, puis dans les autres établissements. L'objectif derrière cette revendication était que les chargés de cours puissent effectuer des tâches liées à l'enseignement, en dehors du cadre strict du cours pour lequel elles et ils avaient été embauchés. Ces programmes, dont les objectifs avoués sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'encadrement pédagogique des étudiants, permettent de réaliser différents types de projets selon les besoins spécifiques des secteurs : aide en français; tutorat pour les nouveaux étudiants; accompagnement des étudiants dans leur cheminement de programme; organisation de formation pour les enseignants; participation à des comités pédagogiques ou à des révisions de programmes, etc.

Au fil des ans, quelques universités ont également mis en place des services ou des comités de pédagogie universitaire, qui soutiennent les enseignants en leur offrant des formations ou des lieux de rencontres pour échanger sur leurs pratiques pédagogiques. Les chargés de cours sont également actifs au sein de ces comités, comme à l'UQAR où la personne responsable de ce comité est une chargée de cours.

Toutefois, ces ressources d'aide et de soutien demeurent insuffisantes. Les étudiantes et les étudiants, de provenance très diversifiée, arrivent souvent à l'université avec une préparation inégale qui doit être compensée rapidement. Les chargés de cours, bien que voués à la réussite de celles et de ceux qu'on leur confie, se sentent souvent dépassés par la lourdeur de la tâche. On ne peut passer sous silence tout le problème de la condition financière des étudiantes et des étudiants, souvent obligés d'occuper un emploi pour subvenir à leurs besoins. Droits de scolarité, frais afférents et nécessité de survie représentent souvent un obstacle parfois insurmontable à la persévérance, et il n'est pas étonnant de voir alors s'allonger la durée dite normale des études.

### Un nouveau rapport à la réussite

En marge de cette situation, déjà problématique en elle-même, se développe également au sein des universités une relation bien particulière quant à la réussite. Le mode particulier de financement, basé sur le nombre d'inscriptions, a conduit à concevoir les étudiantes et les étudiants comme des « clients » qui, pour être satisfaits, doivent obtenir la marchandise... c'est à dire le diplôme. On excusera cette métaphore si peu exagérée, mais il reste que les pressions existent, à certains endroits, pour abaisser les standards

de réussite. Cette attitude, que n'aidait en rien une hausse des droits de scolarité, a des effets pervers : évaluation des enseignements revancharde, négociation pour la révision des notes, et aussi une surnotation des travaux étudiants par les enseignants. Dans un petit livre-choc (voir encadré), J. Côté et A. Allahar décrivent ce phénomène, qui a de quoi inquiéter.

Sommes-nous en train d'assister à un véritable glissement des missions universitaires, vers une marchandisation accrue du savoir? Comment et sur quelles bases doit-on ajuster le tir? ■

### La surnotation

**Dans *La Tour de papier, L'université, mais à quel prix ?* deux auteurs, Côté et Allahar, décrivent un phénomène relatif à la progression des étudiantes et des étudiants dans les universités américaines et canadiennes depuis vingt ans. Ils constatent des écarts irréguliers dans la courbe normale d'évaluation des performances réelles : les cotes supérieures A et B apparaissent gonflées outre mesure, ce qui permet à plus de personnes d'accéder aux cycles supérieurs. Cette tendance devrait, selon les auteurs, être mise en lien avec les évaluations de l'enseignement en vigueur, ainsi qu'avec la hausse des droits de scolarité universitaires. Il est possible que cette pratique s'étende aussi dans les collèges et les universités québécoises, mais aucune enquête ne peut encore en témoigner.**

Côté, James L. et Allahar, Anton N. : *La tour de papier : L'université, mais à quel prix ?*, Les Éditions Logiques, 2010.

## Les fondations privées dans l'éducation : le cas de la Fondation Lucie et André Chagnon

Certains voient dans les piétinements de la lutte au décrochage et les difficultés d'améliorer les taux de réussite scolaire, la confirmation de l'inefficacité et de l'incapacité du gouvernement et du secteur public à obtenir les résultats rapides et probants.

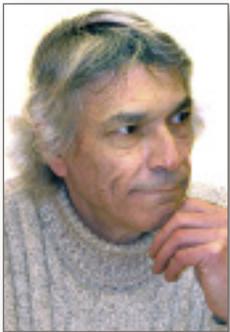


PHOTO : FRANCE DESAULNIERS

**Gérald Pageau**

Comité école et société FNEEQ

S'inscrivant dans la stratégie mise en avant par la Banque mondiale et de l'OCDE, des hommes d'affaires québécois ont décidé de s'impliquer et d'intervenir directement auprès du MELS.

C'est ainsi que Jacques Ménard, président du conseil d'administration de la BMO a créé un « Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires » dont les propositions ont fortement influencé les politiques gouvernementales en la matière.

Parallèlement, André Chagnon décide en 2009 d'investir par le biais d'une fondation, une partie des profits de la vente de Vidéotron dans un programme sur la persévérance scolaire. Ce nouveau type de philanthropie d'affaires mérite



PHOTO : CATHERINE LEFEBVRE

qu'on s'y arrête d'autant plus que l'État québécois applaudit cette initiative et en fait la promotion en y investissant des fonds publics.

La Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) affiche de louables intentions. Ces gens n'ont que de bonnes intentions, semble-t-il. Sur le site de la Fondation Chagnon, on peut lire que celle-ci souhaite « contribuer au développement et à l'amélioration de la santé par la prévention de la pauvreté et de la maladie en agissant principalement auprès des enfants et de leurs parents. » Elle veut agir « dans trois domaines que sont le développement des jeunes enfants, la promotion des saines habitudes de vie et la persévérance scolaire. »<sup>1</sup>

La FLAC a ainsi créé un « Projet sur la persévérance scolaire » qui se nomme Réunir Réussir (R2). Notons au passage que l'on ne parle plus ici de lutte au décrochage mais bien d'un manque de persévérance chez les jeunes. Ce changement de vocabulaire reflète à notre avis un réalignement de cible. On ne vise plus le phénomène du décrochage scolaire (avec ses causes multiples et com-

plexes) mais la responsabilisation individuelle des jeunes et des parents.

C'est dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014<sup>2</sup> que le gouvernement Charest et la FLAC ont conclu une entente afin de soutenir les efforts de mobilisation pour la réussite éducative des jeunes. Il s'agit de réunir le milieu scolaire, les parents, les municipalités, le milieu des affaires et de la santé ainsi que des organismes communautaires. Avec un budget global de 50 millions de dollars (dont 25 millions de fonds publics), le projet sur la persévérance scolaire est la plus petite des quatre initiatives partenariales entre le gouvernement du Québec et la famille Chagnon.<sup>3</sup>

### Pourquoi questionner cette œuvre charitable ?

Même si pour certains ce type d'initiative doit être encouragée et saluée, nous pensons que cette intrusion d'un acteur privé dans un domaine public soulève de sérieuses questions. On n'en est pas à ce stade-ci à regarder la méthode, mais le phénomène.



Ces questions sont délicates. En l'absence d'un plan gouvernemental d'envergure contre le décrochage, ainsi que d'investissements substantiels pour y arriver, comment pourrions-nous tourner le dos aux apports philanthropiques?

Pourtant cet apport n'est pas « gratuit »; sur le plan de la maîtrise d'œuvre et des principes, il constitue un glissement des responsabilités du public vers le privé. La dimension sociale de la problématique est évacuée, les acteurs de première ligne que sont les enseignantes et les enseignants ne sont pas consultés sur les approches et on voit poindre à l'horizon la problématique de l'obligation de résultat, tout à fait incompatible, nous semble-t-il, avec le monde de l'éducation. On peut aussi se demander ce qu'il adviendrait de ces efforts si la fondation décidait de s'en retirer: la pérennité des projets n'est pas garantie.

Les conditions d'admissibilité au fond du R2 méritent qu'on s'y attarde: le projet soumis doit répondre, entre autres, aux exigences suivantes<sup>4</sup>:

- s'inscrire dans les priorités d'intervention de la FLAC et de R2, qui ne sont pas nécessairement celles des organismes ou du Ministère;
- s'intégrer à une « instance régionale mobilisée » (IRM) intersectorielle, contrôlée par la FLAC;
- l'organisme doit accepter d'être « accompagné » par un responsable de territoire;
- de plus, les résultats du projet doivent être mesurables à court ou à moyen terme.

Dans ces conditions, plusieurs questions se posent :

D'abord, qui doit décider des orientations et des priorités sociales? La FLAC fixe elle-même ses priorités.

Cette nouvelle façon de faire la charité s'inscrit clairement dans le développement d'une nouvelle gouvernance qui substitue l'acteur privé à l'acteur public. R2 comme les autres interventions de la FLAC vont à l'encontre des principes que nous avons toujours défendus à savoir qu'il incombe à l'État d'assumer l'universalité, la maîtrise d'œuvre et la gestion des services publics en général et de l'éducation en particulier.

Le gouvernement encourage et participe financièrement à ces initiatives sans que la FLAC n'ait aucun compte à rendre au gouvernement ou à la communauté. L'imputabilité ne vaudrait-elle que pour les organismes communautaires?

Même si habituellement les syndicats sont exclus des projets de la FLAC, un syndicat de la FNEEQ a récemment été interpellé pour participer à une instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire et sur la réussite éducative mise sur pied par la FLAC. D'autres syndicats seront éventuellement sollicités. Dans cette situation, quelle attitude adopter? Participer, négocier ou boycotter?

Dans un contexte de remise en question du rôle de l'État, même si ce type d'intervention du privé dans l'éducation est relativement nouveau et rare pour le moment, il nous semble nécessaire d'examiner de près le phénomène et éventuellement de prendre position. Comme fédération, ne devrions-nous pas demander un moratoire sur l'établissement de partenariats de ce type et dénoncer publiquement l'absence de débat public concernant ce changement de gouvernance? ■



PHOTO: CATHERINE LEFEBVRE

1 Réunir réussir (R2) se consacre à soutenir les démarches de mobilisation et d'action régionales et locales en persévérance scolaire; le courtage et le partage des connaissances et des bonnes pratiques; la persévérance scolaire des clientèles autochtones; la création d'un espace interrégional menant à un réseau d'échanges de pratiques pour les jeunes. IRM. <http://www.reunirreussir.org/volets-d-action.aspx>

2 <http://www.saj.gouv.qc.ca/strategie/index.html>

3 Les trois autres projets sont : Québec en forme, Québec Enfants, Soutien aux proches aidantes et aidants.

4 Pour plus de précisions sur les critères d'admissibilité, consultez le site de R2 : <http://www.reunirreussir.org/demande-de-soutien.aspx>

# Notre bilan et nos perspectives

Le comité santé, sécurité et environnement de la FNEEQ a été très actif cette année, et il le sera aussi d'ici le conseil fédéral de juin, pour lequel il prépare une activité bien spéciale.



PHOTO: FRANCE DESALLIERS

**Kathryne Savard**

Comité santé, sécurité et environnement

Rappelons qu'en novembre 2008, la fédération a adopté sa politique cadre en environnement. À l'époque, cette politique était audacieuse. Elle misait sur le fait qu'en optant pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans une perspective de développement durable, la FNEEQ montrait la voie à suivre à ses syndicats... et même peut-être à d'autres fédérations! Par la suite, dans le but de concrétiser les objectifs énoncés, le projet de mettre sur pied une politique d'approvisionnement responsable (PAR) a vu le jour. Cette nouvelle politique, qui sera adoptée au conseil fédéral de juin, vise à systématiser les actions en ce qui concerne la consommation. Il s'agit en fait d'un outil concret qui permet aux responsables des achats de la fédération de faire des choix judicieux, en se basant sur deux catégories de critères bien précis: les impacts sociaux et environnementaux. Évidemment, la FNEEQ avait déjà le souci de sélectionner ses fournisseurs en

tenant compte de paramètres qui ont inspirés la PAR. Par exemple, la fédération cherche constamment à favoriser le travail syndiqué, qui respecte les normes internationales et qui assure des conditions de travail décentes. De plus, elle accorde une importance grandissante au fait que ses fournisseurs soient davantage enclins à réduire leur empreinte écologique. Par le fait même, la FNEEQ traduit en actions concrètes les principes qui auront des impacts positifs à la fois sur l'environnement et sur la société.

## Session de formation

En novembre dernier, le comité santé, sécurité et environnement a donné une session de formation portant sur l'inspection des lieux de travail. Le but d'une telle démarche était de sensibiliser les membres des comités locaux aux différentes dispositions du règlement sur la santé, la sécurité au travail. Afin que les participants soient outillés adéquatement pour effectuer eux-mêmes les inspections dans leurs milieux de travail respectifs, les rudiments nécessaires à une telle tâche leur ont été présentés.

## Nos projets d'avenir

Dans la foulée de cet exercice, le comité va organiser, lors du prochain conseil fédéral, un dîner-rencontre destiné aux membres des comités santé, sécurité et environnement des syndicats. Ces derniers

seront invités, pour l'occasion, à inclure ces personnes dans leur délégation. Il s'agira d'une première à la FNEEQ et le comité espère que cette rencontre permettra de mieux cerner le rôle des militantes et des militants qui siègent sur les comités paritaires locaux, ainsi que de donner un nouveau souffle à l'action syndicale dans ce dossier important et de revitaliser notre réseau des responsables santé, sécurité et environnement.

Finalement, notons que la rencontre CSN Bilans et perspectives, en novembre 2011, sera un événement majeur pour le comité. En effet, lors de cette rencontre, tous les comités de santé et sécurité de la confédération auront l'occasion de partager leurs expériences et de discuter d'enjeux majeurs. Le comité FNEEQ compte profiter de son atelier fédératif pour relancer la question de la santé mentale en milieu de travail. Il serait illusoire de croire que, dans le domaine de l'éducation, les choses se sont améliorées à ce niveau. Malgré la sensibilisation et la prévention en milieu de travail, les cas d'épuisement professionnel continuent de se multiplier.

C'est pourquoi le comité a pour objectif de revisiter la session de formation qu'elle a donnée il y a quelque temps afin de l'actualiser. Il s'agira, entre autres choses, de prévoir des mécanismes de réinsertion au travail ainsi que des outils concrets de prévention. ■

# La lutte contre l'homophobie, bien vivante à la FNEEQ

Cette édition de *Carnets* paraît à quelques jours d'un important colloque organisé pour faire le point et pour agir contre l'homophobie dans le réseau de l'éducation. Sous le thème *Briser le silence une responsabilité à partager*, ce colloque va réunir plus de 400 participantes et participants du monde de l'éducation; il va permettre une réflexion en profondeur sur l'état de la lutte contre l'homophobie, un échange d'idées sur les actions à mettre en place dans tous les milieux et contribuer de manière importante à dynamiser la volonté de changer les mœurs dans le domaine de l'homophobie, une entreprise qui est loin, très loin d'être achevée.



PHOTO: FRANCE DESAULNIERS

**Dominique Dubuc**

Enseignante au cégep de Sherbrooke

La FNEEQ est fière de faire partie du comité organisateur de ce colloque et de la délégation large de ses membres qui vont y participer. Parce qu'il s'agit d'une responsabilité sociale importante qui prend tout son sens en éducation, la lutte contre l'homophobie est un dossier important pour la FNEEQ, tant pour les étudiantes et les étudiants qui fréquentent les établissements où nous enseignons que pour nos membres faisant partie des minorités sexuelles.

La volonté politique de la FNEEQ à cet égard est claire et ses actions s'inscrivent dans cette optique. À titre d'exemple, la chercheuse Line Chamberland, de l'UQAM, a été invitée à quelques reprises pour présenter ses travaux, axés sur l'état des lieux en matière d'homophobie et de ses impacts, dans les milieux de travail en général mais aussi, en par-

ticulier, dans le milieu de l'éducation, tant au niveau secondaire que collégial.

Dans le domaine de la lutte contre l'homophobie, le chantier est encore vaste. L'égalité juridique au Canada vient à peine d'être totalement atteinte, en 2005, pour les lesbiennes et pour les gais. Ce n'est cependant pas encore tout à fait le cas pour les personnes transsexuelles ou transgenres.

La première difficulté à laquelle se heurtent souvent les militantes et les militants, c'est le déni de l'existence d'une problématique d'homophobie dans leur milieu, si ce n'est pas carrément le déni de la présence même de personnes des minorités sexuelles dans leurs classes ou parmi leurs collègues. Malgré les avancées juridiques, l'égalité sociale n'est pas du tout atteinte et le refuge du « placard » est encore celui qui semble le plus sécuritaire, pour beaucoup de personnes des minorités sexuelles.

Reconnaissant cette réalité, le ministère de la Justice a institué sa *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie* et un groupe interministériel planche actuellement sur le plan d'action qui découlera de cette politique. La lutte contre l'homophobie, c'est l'affaire de toutes et de tous, car c'est une question de droits humains fondamentaux.

Mais nous pouvons et nous devons agir de notre côté sur le terrain. Il relève de la responsabilité concrète des syndicats de s'affirmer clairement et explicitement contre l'homophobie, afin que leurs membres éventuellement victimes de discrimination homophobe soient suffisamment en confiance pour recourir aux services de leur comité exécutif.

Malheureusement, à ce chapitre et pour l'instant du moins, il a été démontré que les travailleuses et les travailleurs victimes d'homophobie ne se sentent pas plus en confiance avec leur syndicat qu'avec leur employeur (Chamberland, 2008).

À la FNEEQ, convaincus de l'efficacité d'un rejet explicite de l'homophobie, nous recommandons à nos syndicats affiliés de pousser les conseils d'administration de leur établissement à adopter une résolution ou une déclaration contre l'homophobie. Évidemment, nous les invitons également à adopter en assemblée générale une résolution similaire et à souligner périodiquement cette prise de position par des activités de sensibilisation.

Les syndicats ayant fait cette démarche sont invités à devenir membre du Réseau des alliés-CSN, un geste qui sera souligné lors de la présentation du bilan du Comité national LGBT de la CSN, en mai prochain. ■

# Un nouveau contrat de travail à Rimouski !

Les membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski (SCCCUQAR) ont adopté le 21 février dernier l'entente de principe intervenue entre leurs représentants et l'UQAR.



PHOTO: MICHEL GIROUX

## Claire Tremblay

Déléguée à la coordination du regroupement université

Sur le plan salarial, le nouveau contrat prévoit des augmentations d'un peu plus de 16 % étalées sur les quatre années de la convention, soit jusqu'en 2014. Le taux moyen d'une charge de cours à l'UQAR sera alors de 9380 \$. De plus, le montant forfaitaire pour l'achat de matériel passera de 70 \$ à 75 \$ par cours à compter de 2012. L'entente prévoit également une indemnité de départ à la retraite pour les personnes en double emploi dont le principal employeur n'est pas l'UQAR et l'ajout de congés de compassion. La distance à parcourir pour bénéficier de la rémunération du temps de déplacement a été réduite de 50 km, passant à 150 km et une rémunération sera dorénavant accordée aux personnes en période de probation pour leur participation aux activités de pédagogie universitaire.

En plus de la bonification de quelques clauses normatives, les parties se sont engagées à discuter en sous-

comité les questions de congé en traitement différé, de modification de la clause des exigences de qualification pour l'enseignement selon un modèle en édification à l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que de l'utilisation de l'Intranet pour l'attribution des cours.

L'Université s'est également engagée à travailler de concert avec le syndicat pour la bonification du régime de retraite ainsi qu'à poursuivre les discussions pour instaurer un régime d'assurance invalidité de longue durée.

Selon Louise Bérubé, présidente du SCCCQAR, cette entente permet d'atteindre les objectifs fixés par l'Assemblée générale tout en assurant l'ouverture nécessaire pour poursuivre les travaux sur des sujets importants qui exigent une concer-

tation avec les autres syndicats de chargés de cours, comme le régime de retraite et l'assurance invalidité.

Rappelons que le SCCCQAR est le deuxième syndicat de l'actuel cycle de négociation regroupée à convenir d'une entente après le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal. Au moment d'écrire ces lignes, les Syndicats des chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université Laval et de l'Éducation permanente de l'Université Concordia sont en pourparlers avec leur employeur pour le renouvellement de leur convention collective. Quant aux chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal, ils amorcent la préparation de leur négociation. ■



PHOTO: BRULLE TOOMBS



## J'enseigne à l'université et... Une campagne de visibilité du XXI<sup>e</sup> siècle

Le regroupement université de la FNEEQ a profité de la Journée nationale des chargés de cours, que l'on souligne depuis plusieurs années le 22 novembre, pour lancer une nouvelle campagne de visibilité. Afin de faire connaître la diversité des expertises et des expériences des chargées et chargés de cours ainsi que leur impact sur la qualité de la formation offerte par les établissements universitaires, cette campagne est menée principalement dans les médias sociaux. Entretien avec Claire Tremblay, déléguée à la coordination du regroupement université.



PHOTO: JULIA DALIS

**France Désaulniers**  
Conseillère aux communications

### Pourquoi une telle campagne ?

Eh bien, disons que nous avons senti le besoin de rendre compte de la richesse que représentent les chargés de cours, les tuteurs en formation à distance, les superviseurs de stages, les chargés d'enseignement, ceux de formation pratique, les chargés de clinique et les accompagnateurs ou coachs en formation musicale. Nous croyons qu'ils sont encore peu et mal connus de la population en général et parfois même de la communauté universitaire.

Ce sont eux qui côtoient dans une grande proportion les étudiantes et les étudiants de premier cycle, c'est donc dire qu'ils sont souvent un premier contact avec l'université. On estime que près de 60% des chargés de cours des universités cumulent plus de 15 ans d'expérience

de travail à l'extérieur de l'université et que le même pourcentage a acquis plus de 15 ans d'ancienneté comme chargé de cours, on ne s'étonnera pas de la diversité de leurs expertises et de leurs activités professionnelles! Certains en font leur unique profession, d'autres la jumelle à un autre emploi ou à des activités de recherche et de création, mais tous ont un point commun : ils aiment enseigner.

### Quels sont les moyens utilisés ?

Bien sûr, nous avons produit des outils de visibilité traditionnels : affiches, bannières et signets, mais nous avons voulu également lui donner un élan résolument actuel et nous avons fait en sorte d'inscrire la campagne dans les médias électroniques. Nous avons créé un site Web dédié, [chargesdecours.com](http://chargesdecours.com), dans lequel on peut, entre autres, visionner des vidéoclips de quatre porte-paroles. Nathalie Ebnoether, tutrice à la Télé-université et chargée de cours à l'UQAM, Nicole Tardif, chargée de cours à l'UQAR et à l'Université Laval, Caroline Martin, chargée de cours à l'UQAT et Thomas Collombat, chargé de cours à l'Université de Montréal y témoignent de leur engagement. De plus, le site est une plateforme évolutive et tous les chargés de cours qui le souhaitent peuvent y contribuer

pour relater la façon dont leur expérience bonifie leur enseignement. On y inscrit également des nouvelles les mettant en scène. Nous avons également conçu une page Facebook afin de partager la campagne et de divulguer des événements, de mentionner des publications, des prix, des mentions, bref, les bons coups réalisés.

### Et quels sont les objectifs ?

Nous souhaitons que cette campagne de visibilité en soit une de valorisation et le reflet de ce que nous sommes. Et si nous avons choisi de nous inscrire dans la mouvance des médias sociaux, c'est que nous croyons que cela favorisera une diffusion plus large de notre message et une meilleure compréhension du rôle des chargées et chargés de cours dans les universités au Québec. C'est important, d'autant plus que le lancement de cette campagne s'inscrit au début d'un cycle de négociation regroupée et que la question des conditions de travail des chargées et chargés de cours est en lien direct avec la reconnaissance de leur apport à l'enseignement universitaire. Bref, nous tenons à avancer sans gêne que la contribution des chargés de cours est essentielle aux universités et qu'ils y sont présents... pour longtemps! ■

# Sur la route des militantes

Depuis l'automne 2010, les membres du comité femmes sont en tournée, elles ont visité, ou visiteront, une quinzaine de syndicats. Nous souhaitons obtenir le portrait de la militance des femmes dans les organisations syndicales, de relever ce qui les motive à militer et aussi d'identifier les obstacles à leur participation. Par ces rencontres, nous voulons identifier les moyens que la FNEEQ peut développer pour favoriser et éventuellement augmenter la présence des femmes tant aux instances fédératives que dans celles des syndicats. Cette tournée, ainsi qu'un dîner discussion tenu le 7 juin 2010 lors du conseil fédéral, correspondent à un des mandats de notre

plan de travail qui est de « viser à hausser et à renforcer la présence des femmes dans les structures et les instances des syndicats et de la fédération », car bien que les femmes forment la moitié du membership de la FNEEQ, cette proportion n'a jamais été atteinte dans nos instances.



GRAPHISME : NATHALIE BLOUIN



PHOTO : FRANCE DESAULNIERS

**Carole Morache**

Comité femmes FNEEQ

La question de l'égalité entre les hommes et les femmes est également d'actualité à la CSN. En effet, lors du conseil confédéral de mars 2010, cette dernière a adopté une mise à jour du Programme d'accès à l'égalité (PAE), renommé Programme pour l'accès à une représentation équitable des femmes (PAREF). La CSN a adopté un plan d'action pour faire connaître ce programme qui comprend notamment, à partir de l'automne 2011, une campagne de sensibilisation auprès des syndicats affiliés. Le comité femmes prévoit recevoir les responsables de la condition féminine de la CSN lors d'un prochain conseil fédéral.

## Nos actions actuelles

Déjà, le 7 juin 2010, les discussions avec les militantes ont fait émerger

des pistes significatives relatives aux motivations qui les amènent à militer. Plusieurs mentionnent être tombées dans la marmite très jeunes! Filles de militants, de syndicalistes, elles ont été mises en contact avec des valeurs sociales fortes au sein de leur famille. Un grand nombre militait déjà dans les associations étudiantes et leur engagement syndical est en continuité. Toutes se disent animées par un désir de défendre les droits individuels et collectifs. D'autres précisent qu'elles ont commencé à s'impliquer parce qu'on les avait sollicitées (certaines à plusieurs reprises) et le plus souvent, on a dû les convaincre qu'elles avaient les compétences pour occuper des fonctions au sein du syndicat!

Du côté des obstacles, la conciliation famille-travail est un des éléments importants identifiés par les participantes. Nombreuses sont celles qui ont précisé que leur engagement syndical a été possible à partir du moment où les enfants « ont été plus grands ». Cet obstacle prend encore plus d'importance lorsque cet engagement demande des déplacements et des réunions en dehors des heures habituelles de travail ou sur plusieurs jours. La méconnaissance de l'action syndicale et la perception du syndicalisme comme étant un lieu de confrontation dans lequel les femmes ne se

sentent pas très à l'aise ont également été mentionnés comme freins à leur engagement.

La tournée actuelle nous amène à rencontrer les syndicats en provenance de nos trois regroupements dans plusieurs régions du Québec. Si les mêmes constats ressortent de nos échanges, d'autres s'ajoutent, et un rapport complet sera produit à la fin de nos rencontres et présenté au conseil fédéral.

Toutefois, on peut d'ores et déjà affirmer que ces actions du comité femmes pour aller à la rencontre des militantes et des militants de la FNEEQ sont des plus instructives. Elles nous permettent de mesurer les enjeux de la militance des femmes et nous amènent à discerner des moyens et des actions à développer pour soutenir les syndicats et les femmes dans leur action syndicale. ■

**Les membres du comité femmes sont : Raymonde Simard, chargée de cours, Université du Québec à Rimouski, regroupement université, Annie Pomerleau, enseignante, École Pasteur, regroupement privé, Carole Morache, enseignante, Collège Montmorency, regroupement cégep, Caroline Senneville, secrétaire générale, FNEEQ, responsable politique**

# Première conférence des femmes

C'est sous le thème « Objectif égalité » que près de 400 femmes en provenance de 87 pays se sont réunies à Bangkok pour la première Conférence des femmes de l'Internationale de l'Éducation (IÉ).

Bien que toujours préoccupée par la question de l'égalité des genres, c'était la première fois que l'IÉ réunissait ses membres féminins pour discuter notamment de l'accès à l'éducation des filles et des femmes ainsi que de la participation des enseignantes à leur vie syndicale. Ces discussions vont servir de base pour l'élaboration de résolutions et d'un plan d'action qui seront présentés lors du 6<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IÉ devant se tenir en juillet 2011.



PHOTO: NATHIE

## Caroline Senneville

Secrétaire générale de la FNEEQ  
Responsable du comité femmes

En termes d'égalité des sexes, les progrès sont certes visibles, mais lents et inégaux. Alors que nombre de pays ont mis, ou sont en train de mettre en place des législations visant à assurer l'égalité des sexes, on observe bien trop souvent que cela

ne se reflète pas toujours dans la vie quotidienne des femmes et des filles. Ainsi, encore aujourd'hui, 70% des personnes analphabètes dans le monde sont des femmes.

## Participation des femmes à la vie syndicale

Comme notre fédération, l'IÉ se préoccupe également de la place des femmes dans ses syndicats affiliés et dans ses propres structures. La conférence a livré les résultats d'une vaste consultation parmi les affiliés de l'IÉ et a constaté que, plus le lieu de pouvoir est important, moins on y retrouve de femmes. Par exemple, le nombre de vice-présidentes demeure toujours plus important que celui de présidentes. Sans surprise non plus, on constate que partout dans le monde, les femmes sont



surreprésentées en enseignement préscolaire et primaire, et beaucoup moins présentes en enseignement supérieur et en recherche. Ainsi, dans le monde, seulement 29% des chercheurs sont des femmes.

## Responsabilité syndicale

Enfin, la conférence a reconnu le rôle et la responsabilité des syndicats à la création d'un monde ancré dans l'égalité des genres, mais a également souligné que ce rôle serait plus crédible si les syndicats travaillaient et parvenaient à établir cette égalité dans leurs propres rangs. ■



PHOTO: INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION



15 AU 20 MAI 2011  
PALAIS DES CONGRÈS  
DE MONTRÉAL



# Vers le 63<sup>e</sup> Congrès de la CSN !

**Un congrès, pour une organisation, c'est toujours un moment charnière. Un moment-clé pour recomposer les forces et repenser l'action collective. Le congrès de la CSN ne fait pas exception, et cela s'avère d'autant plus exact cette année, alors que le mouvement syndical est fortement interpellé. Claudette Carbonneau, présidente sortante de la CSN, et Jacques Létourneau, adjoint au comité exécutif, nous tracent les grandes lignes des travaux préparatoires.**



PHOTO: JULIA DAUS

**France Désaulniers**  
Conseillère aux communications

## Le congrès de la CSN approche à grands pas...

**CC. :** Oui et la conjoncture nous amène à prendre acte du cynisme incroyable qui prévaut au sein de la société québécoise ! À la CSN, nous croyons que nous sommes une

force vive et que nous sommes une organisation qui peut transformer les choses. On veut proposer des idées, on veut se projeter dans l'avenir, dessiner le genre de société que nous voulons. Je souhaite surtout un congrès ultra stimulant pour les délégué-es. Nous aimerions, qu'à l'issue du congrès, nous ayons dégagé un très fort consensus quel que soit le secteur d'activité, la taille du syndicat, que nous repartions avec un plan de match et que tous ensemble on aille dans la même direction.

### Des grands thèmes ?

On veut s'attaquer à redéfinir quelques éléments d'un pacte social avec deux ou trois thématiques. On veut quelque chose de

concret, quelques axes sur lesquels nous pourrions nous déployer.

Notre axe central, c'est la lutte aux inégalités. C'est ce qui est au cœur de notre mission et cette question s'accroît dans la conjoncture actuelle. On le voit dans les milieux de travail, avec l'éclatement des statuts d'emploi. On le voit avec la mondialisation, avec la dernière crise. On le voit dans la société où il y a des attaques énormes contre l'État, son rôle de redistribution, et contre les services publics.

Un deuxième axe, c'est le modèle de développement de société. On veut quelque chose d'intégré, proche d'un concept de développement durable. Nous avons des défis à relever. Par exemple, dans le secteur manufacturier, il y a une crise importante, mais il y a aussi un espace à utiliser pour penser le secteur manufacturier de demain. Comment «verdir» davantage les emplois ? Comment orienter les productions vers de secteurs porteurs d'avenir ? Comment développer des emplois de qualité ?

Dans le modèle de développement, il y a aussi la prise de conscience. Nous voulons penser des projets de développement qui interpellent l'ensemble de la société, qui sont en phase avec nos valeurs et qui sont une source de richesse collective. On doit être porteur d'une nouvelle



PHOTO: MICHEL GROUX

vision, d'un nouveau modèle de développement qui arrime mieux les préoccupations sociales, environnementales et qui est capable de consolider des choses tout en étant créatif. Il faut amorcer une première réflexion sur l'autonomie énergétique du Québec.

Le troisième axe, c'est le syndicalisme lui-même. Il nous faudra préciser la question de l'unité, et je ne pense pas ici à l'unité organique! Il y a une volonté qui s'exprime au sein du mouvement syndical et c'est de resserrer les liens et de s'entendre sur un certain nombre de choses. En ce sens, la fondation de l'Alliance sociale est un bel exemple. Je trouve que cela doit dépasser le cadre du mouvement syndical et aller vers le mouvement communautaire. On veut se pencher également sur nos «performances» en négociation, sur nos approches, sur notre rapport de force, sur la mobilisation, sur l'international...

Autour de ces trois axes, il y a matière à nous redéfinir comme acteur de transformation, telle une force agissante et rassembleuse, non seulement pour les membres de la CSN, mais également pour l'ensemble de la société.

**JL. :** Quand on fait l'analyse de la conjoncture, un mot nous vient en tête, le mot crise. Il y a une multitude de crises: économique, environnementale, alimentaire – dans une moindre mesure chez nous –, politique, si on regarde comment vont les choses partout dans le monde et qu'on assiste à la montée de la droite dans les pays occidentaux. On pourrait être découragé, mais je crois que cela milite au contraire pour un congrès qui sera porteur d'espoir. Nous, ce qu'on dit, c'est justement, un peu à l'instar du congrès de la Confédération syndicale internationale de juin 2010, c'est qu'il faut des perspectives sur lesquelles nous pouvons agir, construire et proposer un

certain nombre de chantiers syndicaux accessibles. Nous voulons vérifier avec les militantes et les militants si ce qu'on propose est faisable ou non! Les propositions que nous soumettrons seront nouvelles, nous ne voulons pas voter ce qui l'a déjà été! Lors du dernier congrès, on parlait déjà de la financiarisation de l'économie, on posait la question de la responsabilité sociale



PHOTO: MICHEL GRILOUX

des entreprises, on posait la question environnementale. Ce qu'on veut en 2011, c'est aller plus loin. On veut que les syndicats s'approprient ces questions et nous serons là pour les accompagner, les outiller. Voilà le défi, et cela nécessite un effort de concertation. À l'issue du congrès, cela sera clair. Nous ne voulons pas adopter une panoplie de résolutions qui resteront de belles intentions!

**CC. :** Honnêtement, dans la société québécoise, le syndicalisme est de plus en plus perçu comme un outil d'analyse, lié au renouvellement du mouvement syndical. Nous avons une vision, on pense les choses autrement. La jonction avec les jeunes générations est nécessaire. Les mesures pragmatiques sont attirantes



PHOTO: MICHEL GRILOUX

et essentielles. Nous avons une belle occasion à saisir!

Par exemple, si je pense à la réflexion entourant le commerce équitable. C'est là une vision du monde, du partage de la richesse, il y a là une part d'idéalisme. Eh bien, plus du tiers des syndicats membres de la CSN se sont mis en marche sur cette question! C'est changer le monde un geste à la fois. Pour moi, c'est une vision du monde, c'est la capacité de porter des idéaux qui entraînent des changements.

### Pourquoi participer au congrès

C'est une question essentielle! La CSN, sans ses syndicats, et sans présence sur le terrain pour changer les choses, ne serait qu'un concept abstrait. La participation des délégués est un maillon indispensable de l'action syndicale. Entre la CSN et ses syndicats, il y a une relation dynamique! On veut mesurer la justesse de certains points de vue, on veut être à l'écoute de suggestions. Nous apportons des recommandations et les propositions que nous adopterons seront élaborées par l'ensemble des délégués en plénière et en ateliers. Et c'est ce qui devient un levier pour transformer les choses.

**JL. :** Pour situer le mouvement syndical comme acteur de changement social, il faut que le rapport aux

syndicats s'exerce au congrès. Sinon, on a un problème! Je pense qu'il faut inviter les délégués au congrès à s'exprimer ouvertement. Est-ce que nos revendications misent juste? Le congrès, c'est un exercice fondamental.

### Les syndicats, une force de changement

**CC. :** Nous devons faire en sorte que les propositions se traduisent en actions. Il y en a qui disent que le mouvement syndical est trop fort, ce sont des gens auxquels les opinions que l'on émet déplaisent. D'autres perçoivent que l'on n'a pas la force que l'on veut nous prêter... Cela m'amène à dire qu'il faut que nos propositions se concrétisent. Sommes-nous aussi performants dans l'action que dans l'analyse? C'est la question que je souhaite poser et le congrès est l'endroit pour en débattre!

**JL.** Par exemple, tôt ou tard, il va falloir changer nos modes de production énergétiques. On connaît les enjeux. Alors, est-ce qu'on doit subir ces enjeux ou proposer des modèles alternatifs? Bien sûr, la gestion de la convention collective est nécessaire, mais on pourrait stimuler la quotidienneté syndicale pour des actions concrètes. Par exemple, on pourrait mesurer l'empreinte écologique de notre travail. Il faut prendre le temps de penser pour agir autrement. Il faut réfléchir notre action syndicale.

**CC. :** Un moyen important de la lutte aux inégalités, c'est la défense des services publics, notamment la question de l'éducation. C'est un élément des plus structurants et porteur pour générer plus d'égalité dans une société, pour permettre aux individus de développer leur potentiel et de pouvoir y jouer un rôle. La FNEEQ et la CSN ont tra-

vaillé pour faire en sorte que l'éducation soit une priorité nationale. Il y a un espace au congrès pour discuter de cette question. Alors que 70% des nouveaux emplois vont nécessiter une formation post-secondaire collégiale ou universitaire, dans un contexte où l'on fait le débat sur l'augmentation des droits de scolarité avec les impacts pour les enfants de la classe moyenne, il faut se questionner. Une étude de l'OCDE démontre que c'est la mixité qui demeure un gage de réussite. Ce n'est pas un blâme pour les gens qui envoient leurs enfants à l'école privée, le débat n'est pas là. Mais il y a quand même un phénomène inquiétant et une réflexion à faire là-dessus. ■

### C'est donc un rendez-vous!

Note: le 11 mars, Claudette Carbonneau annonçait lors du conseil confédéral qu'elle ne solliciterait pas un nouveau mandat à la présidence.



## Des rabais exclusifs : c'est réglé.



**Profitez de 10 % de rabais additionnels sur vos assurances automobile, habitation et véhicules récréatifs.**

**Obtenez une soumission :  
1 800 322-9226 • [lacapitale.com](http://lacapitale.com)**

**CONCOURS**  


**La Capitale**  
Assurances générales

Demandez une soumission et courez la chance de gagner un voyage d'une valeur de 7 500 \$  
Détails et règlement sur [lacapitale.com/concoursgrupee](http://lacapitale.com/concoursgrupee)

Cabinet en assurance de dommages



# Lieux de rassemblement des altermondialistes

**Les altermondialistes pensent qu'un autre monde est possible. Ils sont nombreux, ils viennent de différents courants de gauche, ils veulent élargir l'action politique au-delà des partis et de pouvoir politique.**

**Micheline Thibodeau**

*Vice-présidente de la FNEEQ  
Responsable du comité d'action internationale*

Depuis 2001, année du premier Forum social de Porto Alegre, les forums sociaux qu'ils soient thématiques, régionaux ou internationaux, respectent la Charte des principes du Forum social mondial. Rappelons-en quelques-uns : opposition au néolibéralisme, ouverture à tout courant idéologique pour des projets alternatifs, absence formelle de partis politiques. Ces forums constituent des espaces ouverts de discussion. Bien sûr, quelques conférences s'y tiennent, mais fondamentalement ce sont les ateliers autogérés qui constituent les lieux d'échanges entre les participantes et les participants. Ce fonctionnement répond aux objectifs de favoriser le plus d'échanges d'expériences et de points de vue entre les altermondialistes de toute origine, de créer des convergences et des nouvelles alliances stratégiques.

## Forum mondial pour l'éducation en Palestine

En octobre 2010, une délégation de cinquante Québécoises et Québécois, dont une vingtaine de membres de la FNEEQ, a participé au Forum mondial pour l'éducation qui s'est déroulé en Palestine. Ce forum avait deux objectifs : échanger sur nos pratiques, réfléchir sur les orientations éducatives avec des enseignantes et des enseignants venus de partout et permettre à des Palestiniennes et à des Palestiniens d'y

participer, étant emprisonnés dans leurs territoires militairement occupés. Le deuxième objectif était de montrer notre solidarité envers le peuple palestinien dans sa lutte pour la reconnaissance de leur pays, volé. Notre séjour fut bref, mais intense. Parler d'éducation à la paix, à la justice, montrer l'importance de la Charte des droits de l'homme dans un contexte d'occupation militaire, de violence, d'apartheid manifeste est le signe pour ce peuple d'une maîtrise de la volonté de préparer un avenir fondé sur des principes de justice, d'équité et d'égalité entre les personnes et entre les peuples. Bien au-delà du ressentiment et de la vengeance. Bien au-delà de la haine. Tant les échanges avec les Palestiniennes et les Palestiniens que ce que nous y avons vu : vol des terres par l'implantation continue de colonies de peuplement, rationnement de l'eau d'un côté du mur seulement, intimidation violente et constante. L'indignation fut un sentiment partagé par tous les membres de la délégation.

## Forum social mondial de Dakar

En janvier, la FNEEQ a participé au Forum social international de Dakar. Une dizaine de personnes faisaient partie de la délégation de la CSN et environ 200 Québécoises et Québécois ont participé au forum. Ce fut là encore une expérience très importante. D'une part nous avons été sensibilisés à la situation politique et surtout économique du continent africain. Les exigences du Front monétaire international et de la Banque mondiale par l'application de la politique d'ajustement structurel (PAS), font des ravages. Les inégalités entre les riches et les pauvres sont de plus en plus criantes, amenant leurs cortèges de misère humaine : violence, inégalité entre les hommes et les femmes, analphabé-

tisation, soins de santé réservés à une élite.

Les ateliers regroupaient des participantes et des participants de tous les horizons, ceux auxquels nous avons participé portaient sur la situation des femmes, sur l'accès à l'éducation, dans bien des cas il s'agit d'accès à l'école primaire, des nombreuses crises planétaires : financières, écologiques, alimentaires, etc. Nous avons aussi participé aux ateliers portant sur la Palestine, plus particulièrement sur la campagne BDS, où nous avons interpellé tous les participants (beaucoup de représentants africains) sur l'importance de la mondialisation de la campagne. Ajoutons que la tenue d'un Forum social portant sur la Palestine en 2012, à Porto Alegre devrait se réaliser.

L'un des ateliers, organisé par la Confédération syndicale internationale à laquelle est affiliée la CSN, portait sur la pertinence pour les organisations syndicales de participer à ces événements. À l'instar de plusieurs intervenants, Louis Roy, vice-président de la CSN, a affirmé la nécessité de participer au FSM pour construire cet autre monde possible avec l'ensemble des mouvements sociaux. L'isolement syndical n'est pas le choix de la CSN, ici comme ailleurs. Point de vue que nous partageons.

## Prochain Forum social à Montréal ?

Enfin, il y a dans l'air la possibilité que le prochain Forum social international se tienne à Montréal, à l'été 2013. Ce serait une première dans l'hémisphère Nord. Au Québec, nous avons maintes fois fait la démonstration de notre engagement altermondialiste : manifestation contre la guerre en Irak, Forum des peuples de 2001, forums sociaux régionaux, etc. ■

# Pensons maintenant l'éducation de demain !

Consciente de l'importance primordiale que doit prendre l'éducation pour l'avenir de la société québécoise, la CSN s'est attelée l'automne dernier à la tâche de mettre à jour sa plateforme en éducation. Les principes fondateurs de celle-ci, adoptée en 1991, sont toujours d'actualité, mais la plateforme méritait d'être revue, non seulement pour actualiser les positions de la CSN en regard du contexte, mais aussi pour en favoriser le partage, l'analyse et l'enracinement. Rappelons que la composition multisectorielle de la CSN offre aux syndicats d'enseignantes et d'enseignants un forum extraordinaire pour faire connaître leur vision de l'éducation et pour faire valoir leur expertise privilégiée, basée sur un contact quotidien avec la réalité du terrain.

Jean Trudelle et France Désaulniers

Dans le cadre de cette opération de mise à jour, le *Groupe de travail sur les politiques en éducation* organisait, les 15 et 16 mars dernier, deux journées de réflexion sur les grands enjeux qui nous attendent, conviant militantes et militants de tous ses secteurs à penser maintenant l'éducation de demain. Plus de 140 personnes, dont plusieurs dizaines de délégué-es de la FNEEQ, ont répondu à l'appel et les commentaires recueillis, à la suite de ces journées, étaient plus qu'enthousiastes.

Les journées ont débuté par une brève allocution de Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, qui a réaffirmé les principes qui ont toujours été à la base des interventions de la CSN en matière d'éducation, en particulier l'égalité des chances et l'importance d'un réseau public offrant une éducation universelle, gratuite et de qualité. Afin de faciliter une contribution active des participantes et des participants, les deux journées de réflexion ont été surtout axées sur des discussions en ateliers.

## Deux conférences très appréciées

En ouverture, deux chercheurs ont été invités à livrer le contenu de leurs réflexions. Le premier conférencier, Maxime Ouellet, chargé de cours au département de sociologie de l'UQAM et chercheur associé à l'Institut de recherche en informa-

tion socio-économique (IRIS) a soulevé le paradoxe que constitue l'expression « économie du savoir ». Selon lui, il s'agit de notions antinomiques, en ce sens que le savoir n'est pas un bien exclusif, comme l'est par exemple un outil qu'une personne ne peut utiliser si quelqu'un d'autre s'en sert. À moins de dérives majeures, le savoir n'a pas par essence une valeur d'échange. Mais les tendances observées dans le milieu de la recherche universitaire, vers laquelle se tournent de plus en plus les entreprises privées pour diminuer les coûts et les risques de l'innovation, laisse songeur à cet égard. Le recours à cette forme de sous-traitance, dans un contexte où les retombées des applications commercialisables profitent essentiellement aux entreprises, ne constitue-t-il pas un détournement de la mission des universités en matière de recherche ?

Le deuxième conférencier était Paul Bélanger, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM et bien connu à la CSN; il a présenté sa vision des enjeux qui entourent l'éducation tout au long de la vie. À son avis, les déterminants de la persévérance scolaire dépassent le cadre de l'école et incluent plusieurs facteurs socioéconomiques qu'il faut prendre en compte... au plus tard à la naissance de l'enfant ! Pour lui, la construction de soi et du savoir commence dès les premiers mois de la grossesse, ainsi qu'à la petite enfance; ce constat, ajouté à celui des

bouleversements récurrents dans le monde du travail, milite en faveur d'une conception du droit à l'éducation qui puisse embrasser l'ensemble du parcours d'une vie. M. Bélanger a insisté sur l'importance d'inclure dans les conventions collectives des dispositions permettant d'une part, la formation et le perfectionnement, et d'autre part la création de comités paritaires sur la formation. Voilà qui peut donner un sens concret au droit de se développer tout au long de la vie, une orientation qui relève, selon lui, du respect et de la dignité des personnes. Il a terminé son exposé par une critique de l'accès à la formation continue dans les cégeps, dont il dénonce l'accès très limité... un constat que nous partageons entièrement.

Denise Boucher, vice-présidente de la CSN, a indiqué, en conclusion des présentations, que pour la CSN, l'éducation constituait un pôle crucial dans la société, que la CSN a toujours milité en faveur de son accessibilité et de sa démocratisation.

## Des échanges dynamiques

À la suite de cette mise au jeu, quatorze ateliers se sont tenus, centrés sur quatre thèmes: les bouleversements et les remises en question des écoles québécoises, le collégial et son renouveau et enfin, le rôle et les défis du monde universitaire.

Plusieurs sujets furent abordés sous le thème de l'égalité des chances pour toutes et pour tous: décrocha-

**Le Groupe de travail sur les politiques en éducation de la CSN est composé de représentantes et de représentants des conseils centraux et des fédérations qui comptent des membres dans le secteur de l'éducation, soit la Fédération des professionnelles (FP), la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) ainsi que de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ).**

ge scolaire et accès aux diplômes, intégration des élèves handicapés ou ayant des troubles d'apprentissage ou de santé mentale. Une multitude de préoccupations ont fait l'objet d'échanges et de débats: le sous-financement du système d'éducation, les besoins de la formation technique et de la formation professionnelle, la persévérance et la réussite au collégial et à l'université, la privatisation et les nouvelles formes de concurrence, les effectifs émergents, les droits de scolarité, le développement régional et économique, l'avenir de la recherche universitaire... du pain sur la planche pour les rédacteurs de la future plate-forme, qui ne manqueront certainement pas de contenu !

Les discussions ont permis l'identification de nouvelles lignes de forces, en vue des orientations que prendra la CSN dans sa nouvelle plate-forme. Les ateliers ont permis de riches échanges entre les personnels des différents ordres d'enseignement et de membres des fédérations du secteur privé. Il semble clair, à la lumière des échanges, que l'éducation publique a besoin aujourd'hui, et ce, plus que jamais d'une valorisation sur la place publique. Plusieurs participantes et participants ont vivement dénoncé la vision utilitariste de plus en plus présente au sein du réseau de l'éducation. S'il apparaît évident que les travailleuses et les travailleurs ont besoin d'un accès à la formation tout au long de la vie, l'éducation est trop souvent vue sous la seule lorgnette des besoins du marché du travail.

### Deux journées bien remplies

En conférence de clôture, Christian Nadeau, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, a porté un regard critique et captivant sur la conception de l'éducation qui est défendue par la droite morale au Québec et au Canada, invitant le mouvement syndical à mieux affir-



PHOTO: MICHEL GIROUX

mer ses convictions et à chercher en éducation comme dans d'autres champs, en réponse au populisme ambiant, à ramener de manière systématique le débat public sur les questions de fond. Les échanges ont été fructueux et alimenteront

la réflexion des membres du *Groupe de travail sur les politiques en éducation* qui entreprendront rapidement la phase suivante du travail, soit la rédaction d'une nouvelle plate-forme dont on projette le lancement, après une validation notamment auprès des fédérations, lors du Conseil confédéral de décembre 2011.

« Nous sommes persuadés que ces deux journées auront permis d'apporter un nouvel éclairage à notre réflexion quant au présent et à l'avenir de notre système d'éducation, » a conclu Denise Boucher. ■

## Les fneequeries

### Quelques nominations

**Marc Rochette**, enseignant au collège F.X.-Garneau, a été élu membre du bureau fédéral. **Éric Kirouac**, du Syndicat des professeur-es du collège François-Xavier-Garneau a été élu au comité confédéral des lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres (LGBT) de la CSN et finalement, **Guillaume Fournier**, enseignant au cégep de Saint-Laurent est nouvellement élu membre du comité école et société de la FNEEQ !



### Le virage médias sociaux !

Constatant les immenses possibilités qu'offrent les réseaux sociaux, la fédération a pris la décision d'être présente sur Facebook. La page qu'elle y a créée n'a pas pour but de remplacer ses autres outils d'information, mais plutôt d'offrir des nouvelles plus ponctuelles, plus actuelles, d'ici et d'ailleurs. Si vous utilisez déjà Facebook, nous vous invitons à ajouter la page de la FNEEQ à la liste de celles que vous « aimez »; si vous ne le faites pas encore, voilà une bonne occasion de vous y mettre !

[www.facebook.com/FneeqCSN](http://www.facebook.com/FneeqCSN)



Nous sommes également sur Twitter, que nous apprivoisons à petits pas. Ce medium permet de diffuser rapidement de l'information à caractère ponctuel, en 140 caractères.

[www.twitter.com/FneeqCSN](http://www.twitter.com/FneeqCSN)



REDISTRIBUER

REVerdir

RÉUNIR

RÉinventer

RENOUVELER

RÉINVESTIR

RÉclamer

REVALORISER

63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS

15 AU 20 MAI 2011  
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

[www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

